

GRESSWILLER

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 61 – Janvier 2025

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	03
LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL..	04
LE BUDGET COMMUNAL 2024.....	05
TRAVAUX.....	06
FORET – CHASSE.....	07
PERISCOLAIRE.....	10



CEA.....	12
INFORMATIONS.....	13
SELECT'OM.....	14
AFTERWORK- JOURNEE DU PATRIMOINE	15
LE MARCHE DE NOEL.....	16
LA FETE DES AINES.....	17
BIBLIOTHEQUE.....	18
KAFFEEKRANZEL.....	19
NETTOYAGE DE PRINTEMPS	
LE MARCHE HEBDOMADAIRE.....	20



LES PRODUCTEURS DE FRUITS.....	21
GRESSWILLER EN FETE.....	22
LA PAROISSE.....	24
LES BREZEL KIDS.....	25
LES AMIS DE LA MARCHE.....	26
AMICALE DES DONNEURS DE SANG.....	27
AAPPMA.....	28
LE PLANETAIRE.....	30
UNC.....	31
ETAT CIVIL	32

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
Mercredi : 16h30 à 18h30
Vendredi : 8h à 13h
Fermé le samedi



Retrouvez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/gresswiller>



LE MOT DU MAIRE

Gresswilleroises, Gresswillerois,

Une nouvelle année est toujours porteuse d'espoir et source de résilience. On efface tout ce qui nous paraissait négatif pendant l'année écoulée.

Il faut dire que 2024 nous avait gratifié de toutes sortes de catastrophes naturelles, politiques voire géopolitiques.

Sans faire de liste exhaustive, je résumerais plus simplement par une explication qui en vaut une autre et qui me vient tout droit de mes parents, issus d'une génération pétrie de bon sens : année bissextile.

Certes, 2024 a été l'année olympique en France et ces jeux ont connu l'engouement de nos concitoyens et un déferlement de liesse populaire, célébrant nos médaillés nationaux.

L'année qui débute reste encore marquée par des incertitudes sur les économies à réaliser pour combler la dette abyssale creusée au fil des gouvernements successifs. Je ne digère absolument pas les allégations exprimées par le ministre des finances sortant, mettant en cause les communes qui seraient responsables de l'aggravation de la dette.

Il faut rappeler que les budgets communaux sont exécutés à l'équilibre. Les services de l'Etat pourraient prendre exemple. À Gresswiller et ce malgré la lourdeur administrative pour porter des dossiers, l'équipe municipale continue son « bonhomme de chemin ».

Pour rappel, au risque de me répéter, nous portons toute notre attention sur 3 projets structurants pour la commune : la transformation du presbytère en accueil périscolaire, la réfection de la rue des Acacias et du Muguet ainsi que la réalisation d'un lotissement d'une cinquantaine d'ares au lieu-dit « Holtzgass ».

J'espère que vous aurez mis à profit ces jours de fêtes passés pour développer toute l'énergie nécessaire à affronter cette nouvelle année.

Au nom de mes collègues conseillers municipaux et adjoints, du service administratif et technique et en mon nom, je vous souhaite une très bonne année 2025.

Pierre THIELEN



Séance du mardi 19 mars 2024

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal** du 5 décembre 2023
- *Fonctionnement du Conseil Municipal* : démission d'une conseillère municipale
- **Gestion 2023** : Approbation du compte de gestion 2023 : les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par le Trésorier Municipal, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve
- **Gestion 2023** : Approbation du compte administratif
- **Gestion 2023** : Affectation de résultats
- **Vote des taux de la fiscalité directe communale**
- **Adoption du Budget Communal 2024**
- **Attribution d'une subvention au GAS/CNAS**
- **Attribution d'une subvention à l'école classe de mer en Bretagne**
- **Attribution d'une avance de subvention à l'association Colégramme**
- **Autorisation de demander des subventions dans le cadre des projets d'investissement du budget de l'exercice 2024**
- **Création d'un périscolaire au 1 rue de l'Eglise (presbytère)** : réalisation d'un concours pour choisir un maître d'œuvre chargé de la conception, de la réalisation et du suivi du projet
- **Création d'un périscolaire au 1 rue de l'Eglise - presbytère** : proposition de demande de désaffectation du presbytère
- **Coopération intercommunale – Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig** : modification des conditions de fonctionnement : extension des compétences – modifications statutaires
- **Adhésion et autorisation pour la signature de la convention afin de mettre en place le RIFSEEP**
- **Acquisition de voirie rue des Acacias**
- **Dénomination de rue : quartier Heiligenberg-Gare**

Séance du mardi 18 juin 2024

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal** du 19 mars 2024
- **Subventions aux associations locales**
- **Subvention : association Colégramme**
- **Subvention BSA** : aide pour l'organisation du Raid Multisport Family du 7 juillet 2024
- **Adhésion communale au projet « Trame Verte et Bleue »** du Grand Est en tant que partenaire

- **Acquisition de voirie** : modification des délibérations des alignements de la rue des Perdrix. Au départ la délibération autorisait l'acquisition des parcelles par la rédaction d'acte notarié alors que c'est par un acte administratif que la situation sera régularisée
- **Acquisition de voirie** : modification des délibérations de l'alignement au 31 rue de Rosenwiller. Au départ la délibération autorisait l'acquisition des parcelles par la rédaction d'acte notarié alors que c'est par un acte administratif que la situation sera régularisée
- **Rénovation de l'éclairage public** – demande de subvention « Fonds Vert » : approbation du projet et de son plan de financement
- **Budget 2024** : virements de crédit
- **Ajout dans le tableau des effectifs**

Séance du lundi 23 septembre 2024

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal** du 18 juin 2024
- **Droit d'occupation du sol** : Instauration d'une obligation de dépôt de déclaration préalable de travaux pour les ravalements de façades des bâtiments et l'édification des clôtures situées hors ABF (Architecte des Bâtiments de France)
- **Cession d'une emprise foncière** à distraire de la parcelle n°691 section 01 - rue Simone Veil
- **Acquisition d'une parcelle au lieudit Magel**
- **Approbation du rapport annuel 2023** sur le prix et la qualité du service de l'assainissement et du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de l'eau
- **Approbation du rapport annuel 2023 du Select'om**
- **Régime Indemnitaire** : désignation des catégories d'agents éligibles à l'Indemnité d'Administration et Technicité (IAT)
- **Participation du 6ème RMAT au financement de l'installation d'un système d'éclairage public** pour la protection des piétons
- **Urbanisme** : mise à jour – intégration dans le PLU de Servitudes d'Utilité Publique R-GDS : autorisation de confier cette mission et de signer une convention avec les services de l'ATIP
- **Construction d'un accueil périscolaire ALSH**, salle communale et logements : choix de la maîtrise d'œuvre

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 décembre 2024

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal** du 23 septembre 2024
- **Convention** permettant la définition des modalités de financement et d'entretien des aménagements liés à la gestion des eaux pluviales urbaines au niveau du parking de la mairie de Gresswiller
- **Attribution d'une subvention au GAS/CNAS**
- **Forêt communale** : approbation du plan de coupe 2025
- **Finances et Budget** : Autorisation à donner à M. le Maire pour engager des dépenses d'investissement 2025, avant le vote du budget dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'année 2024
- **Approbation du rapport triennal sur la consommation foncière de 2011 à 2022**
- **Budget** : Virement du budget communal au budget du CCAS
- **Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI)** : participation forfaitaire dans le cadre de remplacements ou de mise en place de poteaux d'incendie
- **Le Conseil Municipal prend acte de l'exposé sur la Zone d'Accélération des Economies Renouvelables**
- Acquisition de 2 parcelles au lieudit « Village » d'une surface totale de 6.80 ares

FINANCES COMMUNALES 2024



Le budget de fonctionnement de l'exercice 2024 est relativement stable par rapport à 2023, avec cependant une légère baisse au niveau des recettes. Les derniers rattachements qui seront opérés courant janvier permettront d'arrêter définitivement les comptes.

La commune a procédé à un remboursement anticipé de 300 000 €, soit la moitié de l'emprunt contracté pour le financement de l'opération de rénovation de la mairie, grâce à l'encaissement du solde des subventions (DETR de l'Etat et Région) et du fonds de compensation de la TVA.

Les dépenses d'investissement 2024 concernent :

- l'aménagement du chemin Weckbach, dans le secteur de la rue de Rosenwiller, dont les travaux ont été réalisés fin 2023, mais l'essentiel des factures (87 000 €) a été payé en 2024,
- la construction du city-stade à côté de la salle des fêtes (69 000 €) qui devrait être subventionné à hauteur de 50 % par des fonds européens du FEADER.
- la réalisation d'un plateau surélevé pour sécuriser le carrefour de la rue du Gal de Gaulle et de la rue de l'Eglise et des travaux de signalisation routière (74 000 €) qui bénéficieront d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace.

- la commande d'une soixantaine de luminaires LED pour moderniser l'éclairage public des rues de l'Eglise, des Forges, des Rochers, des Fleurs, des Prés, des Tailleurs, des Bourgeois, du Moulin, Curie, de la Bruche, des Sports et l'entrée du village (35 000 €). Les (longs) délais de livraison ont repoussé l'installation au 1^{er} trimestre 2025. Cette opération a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert de l'Etat.

- le paiement du solde du mobilier de la mairie et l'installation d'un écran interactif pour la salle du conseil (26 000 € au global).

- les premiers frais d'études pour le projet de construction de locaux périscolaires avec la programmation, le concours de maîtrise d'œuvre et les diagnostics (40 000 €). Les dossiers de demande de subventions auprès de la CAF, de la CEA et de l'Etat sont en cours de montage.

- des travaux au groupe scolaire (9 800 €) avec notamment l'agrandissement de la cour, l'achat de mobilier et l'installation de rideaux.

- le provisionnement de 78 000 € pour une partie du financement du renouvellement du tracteur qui sera réalisé début 2025.



Travaux de voirie rue du Général de Gaulle

Durant le printemps, la rue du Général de Gaulle a subi une réfection sur toute sa longueur.

La CEA avait informé la commune que des travaux de réfection du pont du canal auraient lieu au printemps pour une durée de 8 semaines environ, suivi du remplacement des enrobés entre le pont de la Bruche et le croisement de la rue de Dinsheim.

Un aménagement destiné à ralentir la vitesse à l'intersection de la rue de l'Eglise et de la rue du Général de Gaulle était à l'étude depuis un certain temps par la commune. Elle a profité de l'interruption totale de la circulation occasionnée par les travaux de la CEA pour réaliser un plateau ralentisseur. Depuis sa mise en service, les enfants et parents se rendant à l'école ont pu constater le ralentissement des véhicules.



Les dimensions des plateaux sont normalisées. Malheureusement, un défaut de raccordement entre la chaussée côté Sud et la pente du plateau a été constaté lors de la réception. L'angle d'attaque de la pente était trop agressif. Eiffage Route, qui avait réalisé ces travaux, a corrigé ce défaut au mois d'octobre à ses frais. Le raccordement côté Nord était parfaitement conforme.





Infiltration des eaux de la fontaine et des eaux pluviales

La communauté de communes assure le déploiement d'une politique de Gestion Intégrée et Durable des Eaux Pluviales (GIDEP) sur l'ensemble des projets du territoire favorisant l'infiltration plutôt que le rejet dans le réseau public d'assainissement.

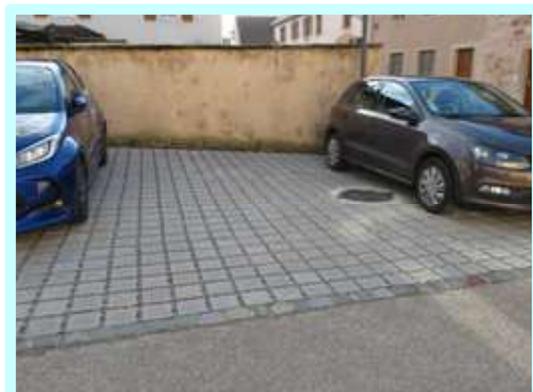
C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de réaliser un ouvrage d'infiltration sous les places de stationnement devant l'église.

Cet ouvrage est constitué de deux puits et d'une couche drainante favorisant l'infiltration dans le sol. Il récupère les eaux pluviales du pan Sud de la toiture de la mairie ainsi que l'eau de la fontaine qui jusque-là s'écoulait dans le réseau d'assainissement vers la station d'épuration.

Toute l'eau non utilisée retourne maintenant dans la nappe créant ainsi un circuit fermé. Cela nous permettra probablement de la laisser en service lors des périodes de sécheresse durant lesquelles un arrêté préfectoral interdit de laisser couler les fontaines ouvertes.

L'ensemble de l'ouvrage est recouvert de pavés perméables afin de reconstituer les places de parking.

Les travaux ont été financés par la communauté de commune avec une subvention de l'Agence Bassin Rhin-Meuse.





Travaux à l'école

Durant l'été, plusieurs chantiers ont eu lieu au sein de l'école :

- réfection de l'étanchéité de la toiture,
- remise en peinture d'une salle de classe, réparation de murs...
- installation de rideaux dans une classe de maternelle,
- déplacement de la clôture de la cour afin d'y intégrer un espace vert ombragé,
- plantation d'une vigne et d'un cerisier offert par les arboriculteurs.



Travaux de toiture

Le complexe sportif a nécessité une intervention au niveau de la membrane d'étanchéité de la toiture. Les impacts de grêlons du mois de juin 2022 ont provoqué des microfissures car le temps et les UV avaient déjà affaibli sa résistance. Après plusieurs mois apparent de petits trous laissant passer l'eau de pluie. Assez, pour rendre le terrain de basket impraticable.

Pour effectuer la réparation, il a été nécessaire de rajouter une nouvelle membrane afin de rendre la toiture à nouveau imperméable.





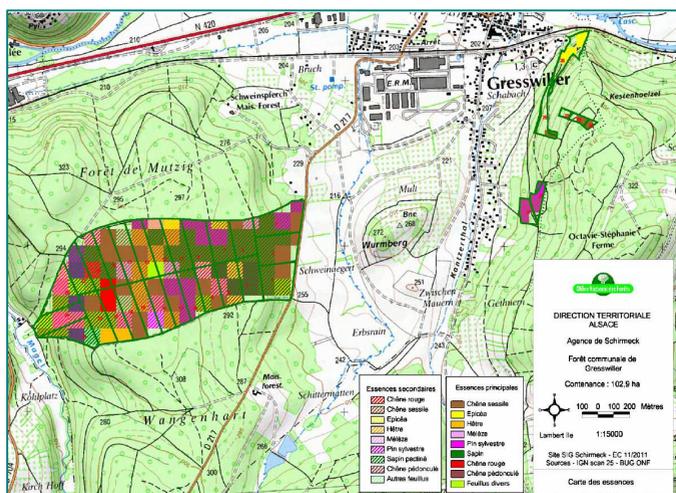
La forêt

Notre forêt est un patrimoine à préserver et à entretenir. La forêt française est la quatrième plus grande d'Europe. Avec aujourd'hui 17 millions d'hectares elle a doublé sa superficie en 200 ans. Le réchauffement climatique a des conséquences sur son état de santé. Certaines espèces, comme les épicéas atteints d'épidémies de scolytes sont plus impactées par les sécheresses et les hivers doux de ces dernières années. Le choix d'essences plus résistantes pour le reboisement est une des activités de l'ONF.

Une forêt à peuplement mixte (conifères et feuillus) absorbe 4,9 t de CO2 et produit environ 10 t d'oxygène par an à l'hectare.

M. Dretsch notre garde forestier veille sur son bon état de santé en y faisant réaliser des travaux : dégagement de jeunes plants pour la régénération naturelle et reboisement. Cette année, 200 jeunes chênes sessiles seront replantés dans la parcelle 22 en complément des 1200 déjà plantés il y a quelques années. La pose d'enclos grillagés pour favoriser et préserver la régénération naturelle des dégâts cynégétiques est aussi une méthode de valorisation de notre forêt.

Pour financer tout cela, une coupe de bois d'œuvre et d'industrie est réalisée chaque année, complétée par une vente aux enchères de bois de chauffage aux Gresswillérois. Les revenus de ces ventes dépendent des fluctuations des marchés du bois.



La chasse

La société de chasse de Gresswiller représentée par son président M. Didier CONEIN a renouvelé son bail avec notre commune en début d'année pour une durée de neuf ans. Il s'agit d'un lot de 360 hectares 82 ares



La chasse est une activité sportive et a pour but de réguler une population cynégétique en forte augmentation surtout pour le sanglier.

Cette régulation se fait de différentes manières. La chasse à l'affût depuis un mirador ou par des battues organisées.

En 2024 il y a eu six battues qui ont permis de prélever plus de cinquante bêtes pour limiter les dégâts agricoles et forestiers.





Projet 2025

Le nouveau périscolaire



Suite à l'appel à candidature auquel avaient répondu 26 cabinets d'architecture, la commission d'appel d'offres avait retenu 3 candidats qui étaient chargés d'étudier chacun un projet. Ces 3 projets ont été à leur tour examinés par la commission d'appel d'offres au mois de septembre pour finalement retenir celui présenté par le cabinet d'architecture AL PEPE.

Il faut rappeler que le périscolaire est prévu pour accueillir 50 enfants.

La Salle du Temps Libre sera conservée mais rénovée et restera la salle de restauration.

Le presbytère sera intégré au projet mais un diagnostic structurel devra confirmer son aptitude à être conservé et rénové. Dans le cas contraire, il devra être démoli et remplacé par un nouveau bâtiment. Il accueillera au rez-de-chaussée une salle intergénérationnelle qui sera mise à disposition du périscolaire, des associations du village et du Conseil de Fabrique. L'étage recevra deux appartements destinés à la location, dont l'un d'eux réservé à l'éventuelle arrivée d'un nouveau curé dans notre commune.

Ces deux bâtiments seront reliés par une nouvelle construction qui abritera les locaux nécessaires au fonctionnement du périscolaire (salle d'activités pour petits et grands, salle de sieste, bureau de direction, sanitaires,...).

Les espaces extérieurs seront partiellement couverts afin que les enfants puissent en profiter en toute saison.



Caractéristiques du projet :

- Surface du périscolaire : 500 m²
- Surface salle intergénérationnelle : 50 m²
- Logement à l'étage : 2 x 50 m²
- Capacité d'accueil : 12 enfants (3 à 6 ans) + 38 enfants (6 à 11 ans)

Coût du projet :

- Maîtrise d'œuvre : 250 000 €
- Autres missions : 50 000 €
- Construction : 1 600 000 € HT (hors mobilier)



La Collectivité européenne d'Alsace en action à Gresswiller

Depuis 2021, sur la commune, nous avons soutenu :

→ La réfection de voirie rue des Perdrix **13 297 €**

→ La réparation de la charpente de l'église **14 383 €**

→ L'éclairage de la piste cyclable entre Mutzig et Gresswiller **3 481 €**



Monique Houlné et Frédéric Bierry, conseillers d'Alsace du canton de Mutzig

Nos chantiers pour votre mobilité et votre sécurité :

➤ A Gresswiller, sur la RD 217 nous avons remplacé les garde-corps, repris les trottoirs et l'étanchéité du pont → **158 000 €.**

➤ La portion de route qui va vers le carrefour D 204 a également été refaite → **90 000 €.**

➤ A Gresswiller également, sur la RD 217, la traverse entre le pont de la Bruche et la rue de Dinsheim a été remplacée → **55 000€.**

➤ A Heiligenberg, sur la RD 1420, les joints de chaussée ont été réparés → **7 800 €**



Le saviez-vous ?

C'est fait ! **15 m³ de broyat** d'arbres élagués le long des routes départementales ont été mis à disposition des maraîchers et producteurs de fruits.

Notre Collectivité accompagne chaque naissance (Sages-femmes à l'écoute des mamans, puéricultrices disponibles pour le suivi des enfants, consultations médicales). Des ateliers gratuits sont proposés pour vos bébés → **Renseignements 03 68 33 89 58.**

L'opération « Une naissance, Un arbre » permet aux nouveaux parents de planter un arbre → **Pour en savoir plus :** www.alsace.eu/inscription-dispositif-une-naissance-un-arbre



Informations

LE CIMETIÈRE COMMUNAL

De nombreuses concessions funéraires sont actuellement échues ou le seront très prochainement. **Nous invitons les familles à vérifier si elles sont concernées ou à se renseigner à la mairie.**

Les tombes ou columbariums, non régularisés, seront identifiés par une plaquette afin d'informer les familles concernées.



Il est impératif de trier les déchets.

La déchetterie du cimetière est exclusivement réservée aux déchets du cimetière. Tout apport de déchets végétaux provenant de votre propriété est interdit.

URBANISME

En 2024 la commission urbanisme s'est réunie 10 fois pour instruire :



- 12 PC (Permis de construire)
- 42 DP (Demande préalable de travaux)
- 1 PD (Permis de démolir)
- 30 CU (Certificat d'urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est consultable sur :

<https://www.gresswiller.fr/plu.htm>

Déposer vos dossiers urbanisme en dématérialisation:

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

RECENSEMENT

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) ? On vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Vous pouvez le faire à la mairie de votre domicile ou sur internet.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer votre compte sur **Service-public.fr**, d'accéder à la démarche en ligne "**recensement citoyen obligatoire**" puis de vous laisser guider.



Rappel : Arrêté Municipal relatif à la lutte contre les bruits du voisinage

Les activités de loisirs (bricolage ou jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné. Elles ne pourront être pratiquées que les jours ouvrés et horaires suivants :

- **Jours de semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h**
- **Fin de semaine : uniquement le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h**
- **Ces activités de loisirs sont interdites les dimanches et jours fériés.**



Select'om

Le Select'om déploie la collecte de bio-déchets afin de les valoriser et de réduire le volume des ordures ménagères à incinérer.

Ce sont 8 bacs de récupération qui seront installés dans le village.

La répartition de ces bacs sera faite suivant différents critères : facilité d'accès des riverains et du camion (collecte et nettoyage).

Un arrêt de 10 à 15 minutes par bac est nécessaire pour effectuer ces opérations.

Une réunion de présentation et d'information se tiendra en mairie le 14 mars 2025 à 19 heures.



Civisme

La commune attire l'attention de tous les cavaliers et propriétaires de chevaux sur l'obligation de ramasser les déjections (crottin) laissées sur la voie publique.

Pour rappel : l'article R 116-2 du code de la voirie routière impose une obligation de conservation et de nettoyage du domaine public routier. Le non-respect de cette loi entraîne une amende.





Afterwork des pros

C'est le 18 septembre que la 3e édition de l'Afterwork des Pros organisé par la municipalité a eu lieu.

La formule est simple : la commune propose à tous les artisans et commerçants du village de se retrouver pour un moment d'échange et de réseautage, chaque entreprise accueillant à tour de rôle.

Cette année, le restaurant Hop'Plats a reçu une trentaine de personnes, artisans, chefs d'entreprise et élus.

Après une présentation du village faite par le maire, Pierre Thielen, les participants ont pu visiter les installations du restaurant.

Ce moment de partages étant très apprécié, c'est donc tout naturellement que la soirée s'est achevée dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



Journée du patrimoine

Cette année la commune a participé aux Journées du Patrimoine en présentant une partie de son patrimoine religieux.

Le Conseil de Fabrique a exposé des vêtements sacerdotaux et le coffret contenant la Sainte Relique.

Les visiteurs ont ainsi pu découvrir l'histoire de l'église du village.

Des documents explicatifs renseignaient sur les stèles présentes autour de l'église.

Mention spéciale à Mme Suzanne Klein pour son aide précieuse et pour ses documents mis à notre disposition.





Le marché de Noël



La 2e édition du marché de Noël – 14 décembre 2024

La magie de Noël a une nouvelle fois illuminé le village pour sa 2e édition du marché de Noël, un événement qui a rencontré un véritable succès ! Dès l'après-midi, la place de la mairie s'est transformée en un lieu féérique, accueillant une vingtaine de stands soigneusement décorés. Artisans et associations du village avaient tout mis en œuvre pour offrir un large choix de trésors : décorations de Noël scintillantes, créations en bois, bijoux délicats, céramiques uniques, et même des huîtres venues tout droit de Normandie. Les stands, entièrement gratuits, étaient équipés de tentes, bancs, tables et tonnelles mis librement à disposition des exposants, permettant à chacun de présenter ses créations dans des conditions idéales.

Le Père Noël, fidèle au rendez-vous, a ravi petits et grands en distribuant des bonbons. Le rire des enfants, l'émerveillement dans leurs yeux, et l'odeur de crêpes chaudes ont rempli l'air d'une atmosphère joyeuse et inoubliable.

Les associations du village, telles que Bretzels Kids, l'Amicale des pompiers, l'AAPPMA et Gresswiller Nature, ont pris en charge la petite restauration avec un enthousiasme communicatif : crêpes dorées, boissons chaudes et gourmandises délicieuses. Pendant ce temps, la chorale Sainte Cécile a offert un concert de chants traditionnels de Noël, ajoutant une belle note musicale à cette journée festive.

Les sourires, les éclats de rire, les mains chargées de petits cadeaux et les rencontres amicales ont rythmé cette belle journée. Ce fut un moment magique où tout le village s'est rassemblé, a partagé et célébré la plus belle des traditions hivernales.

Un véritable succès, une ambiance féérique qui restera gravée dans les mémoires et qui, c'est certain, reviendra l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus enchantée.





La fête des aînés

La fête des aînés à Gresswiller a eu lieu samedi 7 décembre.

Pour l'occasion, 107 convives se sont retrouvés pour déguster l'excellent repas du traiteur « La Terrine » de Dorlisheim. Le dessert quant à lui a été préparé par notre artisan boulanger du village, Jean Klotz. Le Centre Communal d'Action Social et le conseil municipal de la commune se sont chargés de servir les hôtes, le tout admirablement orchestré par le musicien hors pair « Uwe William Stemmler ».

Pour celles et ceux qui ne désiraient ou ne pouvaient participer au repas, un colis confectionné par « Jean dénicheur de Crus » leur a été remis. Ce ne sont pas moins de 27 colis pour les couples, 20 pour les personnes seules et 14 pour nos aînés en maison de retraite qui ont été distribués.

Tout le monde est d'ores et déjà impatient de se réunir au mois de mai pour notre fête printanière.





La Bibliothèque



Activités de la Bibliothèque Municipale en 2024

A la lecture de ces lignes, 2024 ne sera plus qu'un lointain souvenir, place à 2025 ! Cependant, petit retour en arrière !

Nos usagers « Adultes » nous sont toujours aussi fidèles et nous nous efforçons d'être en phase avec l'actualité littéraire. Les enfants des écoles (de la GS au CM2) sont toujours aussi avides de lecture et nous les accueillons avec plaisir les lundis, mardis et jeudis.

Nous essayons de répondre du mieux possible aux sollicitations des enseignants afin d'apporter un contenu supplémentaire aux matières enseignées.

Le site de la Bibliothèque d'Alsace (ex-Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) a fait peau neuve. Nous vous invitons à le visiter (<https://bibliotheque.alsace.eu>). Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter son catalogue en ligne et d'effectuer des réservations après votre inscription. Dès disponibles, ces ouvrages vous parviendront par l'intermédiaire du service mensuel de la navette. Un courriel vous avertira de leur arrivée à la bibliothèque de Gresswiller.

La bibliothèque municipale dispose également de DVD et de CD Audio en libre-service au même titre que les livres, et ce, sans supplément sur la cotisation annuelle qui est toujours de 5 € pour un lecteur individuel, de 8 € pour un couple. Pour les enfants, jusqu'à leurs 18 ans révolus, la cotisation est gratuite !

La Bibliothèque Municipale ne prend plus les dons. Vous pouvez les déposer dans les boîtes à livres de la commune (à proximité du presbytère) ou dans les cités voisines (Dinsheim, Mutzig, Molsheim).



En juin, la bibliothèque de Gresswiller a participé à la Fête de la Bretzel en offrant aux enfants la possibilité de décorer, à leur goût, les Bretzels cartonnées spécialement préparées par nos bénévoles. Certains spécimens ont fait l'objet d'un accrochage en bibliothèque. Nous nous sommes associés au marché de Noël des Bretzel Kids en offrant un conte adapté aux différents âges. Un atelier permettant la réalisation d'un marque-page de Noël et un petit sapin en papier a également été proposé pendant cette séance.

Durant le 1^{er} semestre 2024, l'expérience de l'ouverture de la bibliothèque le dernier samedi du mois n'a connu qu'un succès d'estime. Pendant le 2^{ème} semestre, ce fut au tour du 1^{er} samedi du mois d'être mis en avant. Le résultat est plus en adéquation avec notre attente. Cette ouverture sera maintenue de la même façon au cours du 1^{er} semestre 2025.

Toutes ces animations et ouvertures au public ne sont possibles que grâce à une équipe de bénévoles attentionnés qui savent se rendre disponibles pour vous accueillir au mieux. Un grand merci à eux.

Merci également à la municipalité et à ses services qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations. La Bibliothèque d'Alsace nous est également d'un grand soutien (Formation, conseils, mise à disposition des documents, service navette).

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une très Bonne Année riche en lectures ... mais prenez soin de vous !

Rappel :

- ✔ ouverture les mercredis de 16h00 à 19h00.
- ✔ pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16h00 à 19h00.
- ✔ ouverture tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h.



Kaffeekranzel

Tous les deuxièmes mardis du mois, le Kaffeekranzel de Gresswiler est devenu une véritable institution.

Il est toujours organisé par Yvette, Sabine, Agnès et Fabienne dans une des salles de la mairie. C'est à l'occasion de ce rassemblement convivial que les habitants du village peuvent mettre leurs talents à profits dans différentes activités, telles que cartes, jeux, loto, bricolages divers ou encore seulement pour ratsche (papoter).

Comme son nom l'indique, ce rassemblement se fait autour de délicieuses recettes que les petites mains du village concoctent pour l'occasion. Quelle recette sera la plus appréciée ?

C'est avec plaisir que le Kaffeekranzel accueillerait d'autres villageois souhaitant se divertir, faire des rencontres ou encore échanger le temps d'un après-midi.

Enfin, cette année a été marquée par le renouvellement de l'activité loto qui s'est tenue à la maison de retraite du Krummbuechel à Molsheim. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à leur animatrice, Vanessa.



De fils en aiguilles

Des passionnées aux doigts agiles se retrouvent dans la salle de la mairie tous les derniers mardis après-midis du mois.

Broderie, tricot, crochet, couture et patchwork sont au programme.

Explications, savoir-faire et tutos sont partagés ; café et douceurs aussi.

Venez nous rejoindre, n'hésitez pas, poussez la porte....





Journée Nettoyage de Printemps

La journée de nettoyage de Printemps de Gresswiller organisée par Gresswiller en Fête, s'est déroulée cette année le 20 avril.

Les bénévoles ont pu profiter d'une matinée ensoleillée et partager, entre deux averses, un repas offert par la mairie.

Ils ont pu constater que cette année les déchets étaient moins nombreux. Est-ce que nos efforts payent ? ou est-ce que les consciences s'éveillent ?

Dans tous les cas, la bonne humeur et la convivialité étaient de la partie.

Nous espérons vous voir lors de la prochaine édition



Le marché hebdomadaire

Chaque mercredi de 16h à 19h, la place du village de Gresswiller s'anime pour son marché hebdomadaire, un rendez-vous convivial et apprécié des habitants. Les commerçants locaux sont fidèles au poste : Le Vieux Fumoir et ses savoureuses charcuteries, Mimmy et ses fameux pâtés en croûte, le fromager avec ses fromages affinés, et la maraîchère qui propose des fruits et légumes frais de saison.

Depuis peu, un nouveau venu régale les gourmands : le foodtruck En K d'envie, connu pour ses plats faits maison à emporter.

De temps en temps, des stands occasionnels viennent enrichir le marché : vente de miel artisanal, douceurs sucrées avec des bonbons, ou encore un assortiment de petites conserves à découvrir. Les emplacements, proposés gratuitement, permettent ainsi à une grande diversité d'exposants de participer. De quoi surprendre et ravir les visiteurs chaque semaine dans une ambiance chaleureuse et animée !

Fleurissement

Comme chaque année nos ouvriers communaux ont réalisé les plantations de printemps et d'été. Leur créativité a fait le bonheur de nos yeux jusqu'à l'automne par des arrangements harmonieux dans les bacs et jardinières.

Pour cet automne et jusqu'au printemps les bacs ont été replantés de pensées et différentes autres plantes pour créer une palette de couleurs.





Association des producteurs de fruits

Animation VERGER EN FÊTE du 29 septembre 2024

La manifestation « VERGER EN FÊTE » s'est ouverte à 10 heures. Une cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence d'élus et de présidents d'associations d'arboriculteurs du secteur. Le maire de Gresswiller, Pierre Thielen, s'est félicité de l'activité manifestée par notre association au sein de la commune.

Au cours de la journée, 240 visiteurs se sont intéressés aux présentations de fruits et légumes exposés : une quarantaine de variétés de pommes et de beaux légumes bio...



Les ateliers de découverte de Marguerite et de la Maison de la Nature Bruche Piémont ont permis aux visiteurs de découvrir les insectes pollinisateurs, maillon indispensable à la production de nos jardins et vergers.

Les ateliers « confiture » et « pressage » de jus de pommes ont régalé les visiteurs.

Une mini ferme avec notamment chèvres et lapins a émerveillé les petits et même les grands...

Des stands de ventes présentant des produits artisanaux permettaient au public de réaliser des achats.

Le repas de midi préparé par Dominique et son équipe en cuisine a été servi par des membres de notre association et les crêpes de Nadira garnies de confitures ou de caramel beurre salé ont régalé les papilles.

L'après-midi des « en-cas sucrés » ainsi que la buvette étaient disponibles pour satisfaire les petits creux et envies.

La visite du verger école (avec atelier compostage) était organisée au cours de l'après-midi.

Un beau dimanche, une belle fête du verger...



Un nouveau rendez-vous est donné en 2025, pour le prochain « Verger en Fête ».

Fête de la Bretzel



Nettoyage de Printemps



BURGERS d'HALLOWEEN





Une vingtaine de bénévoles se rassemble tous les mardis afin de décorer notre village au gré des saisons.





La Paroisse

Soirée tartes flambées des bénévoles de la paroisse Saint Martin

Le 21 juin 2024, les bénévoles de la paroisse Saint Martin de Gresswiller (les choristes, les organistes, les servants d'autel, les lecteurs, les distributeurs de la revue Partage, les personnes qui nettoient et fleurissent l'église ainsi que les membres du Conseil de Fabrique) ont honoré l'invitation du Conseil de Fabrique.

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée dans la salle des fêtes pour partager tartes flambées et pizzas dans une ambiance détendue et dans la bonne humeur.

La chorale a proposé, en ce jour de la fête de la musique, des chants à reprendre ensemble.

Monsieur le Maire, Pierre THIELEN, a pris la parole pour souligner le nombre conséquent de personnes actives au sein de la paroisse. Francis BENTZ, Président du Conseil de Fabrique, a remercié l'engagement de chacun, indispensable pour le bon fonctionnement de la vie paroissiale.

Un évènement spécial ce soir-là : la mise à l'honneur du Père Hermann FITIAVANA qui partageait une dernière fois la soirée avec nous. Il a exprimé son grand bonheur d'avoir pu vivre ces quelques années en Alsace. Il a été rappelé dans son pays d'origine : Madagascar. En signe de remerciements pour ses activités et sa sympathie, des cadeaux souvenirs lui ont été remis.

Père Olivier a évoqué sa complicité avec Père Hermann.

Nous lui avons souhaité courage et satisfactions dans ses nouvelles missions et l'avons remercié pour l'Homme de Foi, le témoin vivant, dynamique et souriant qu'il a été pour chacun d'entre nous.

Le Conseil de Fabrique de la paroisse de Gresswiller





Bretzel Kids



Ce n'est pas seulement notre association, mais également la VÔTRE. Sans vous, parents, elle ne pourrait pas exister. Nous comptons cette année 27 membres, merci aux parents qui nous ont rejoints et à ceux qui continuent l'aventure !

Notre BUT :

Nous mobiliser à travers diverses actions pour aider l'école Martin Winterberger et l'équipe enseignante dans l'achat de matériel pédagogique, et permettre aux enfants de faire des sorties tout au long de l'année.



Vente de fromage

Vente de sapins de Noël

Marché de Noël de l'école

Marché de Noël de Gresswiller

Bourse de Puériculture

Ces actions nous permettent de faire un don à l'école chaque année. En 2024, il a été de 5000 €. Nous faisons également un second don à Noël pour l'achat de jeux, livres ou matériel éducatif.

Nous vous remercions, VOUS, parents, villageois, Mairie, associations de Gresswiller pour votre soutien, votre aide, votre participation et le prêt de matériel lors de nos manifestations. Un chaleureux remerciement à Madame Thielen pour son engagement, les bénéfices de la vente de sa soupe maison lors du marché de Noël sont totalement revenus à notre association en 2024.

Merci de nous aider à faire vivre notre école

L'équipe des BRETZEL KIDS

Fête de Noël au périscolaire

Le 16 décembre, la salle Coulaux a été le théâtre de la fête de Noël du périscolaire. Une vingtaine d'enfants a présenté un spectacle de danses et de chansons devant les parents émerveillés invités pour l'occasion. Un goûter, offert par la commune a clôturé cette belle après-midi.





Les Amis de la Marche

L'année 2024 a commencé comme de coutume, par notre assemblée générale.

Le fait marquant a été le remplacement de notre trésorière, Mme Fabienne DELLENBACH-KLOTZ, par Mme Valérie HECKENMEYER au même poste.

En 2024, notre association a organisé et participé à diverses manifestations. La Marche du Muguet a été un succès, avec une centaine de randonneurs. Notre association a par ailleurs, participé à des sorties (une dizaine de marches populaires). La marche du Mont Ste Odile a été suivie par une quinzaine de marcheurs. L'association a participé à différentes manifestations communales, ainsi qu'à des journées de soutien aux associations amies, avec des engagements de plusieurs bénévoles (Fête de la Bretzel). Pour clore la saison, la marche de Still est programmée ainsi que la désormais traditionnelle marche d'avant veillée du nouvel an qui nous conduira du côté de la fontaine du Lägerbrunnen.



Projet 2025

Pour cette année 2025, notre association œuvrera dans la continuité des années précédentes. Les grandes lignes seront l'organisation de la Marche du Muguet prévue le 27 avril, la marche du Mont Ste Odile et la participation à différentes marches populaires. Notre association invitera également ses membres à participer à des manifestations ponctuelles d'aide aux associations (nettoyage de printemps, manifestations communales et associatives).

Notre association s'inscrit en 2025 dans l'organisation d'une animation "Téléthon" sous l'égide de la commune.

Pour les renseignements :
chderhan@estvideo.fr ;
0688041002

En attendant, Les Amis de la Marche vous souhaitent une année 2025 clémente et pleine de bonheur.





Amicale des donneurs de sang bénévoles Mutzig -Gresswiller



Un grand merci à tous les donneurs de sang qui prennent un peu de temps pour que nos malades puissent en bénéficier.

Nous organisons 5 collectes par an et cela fait un peu plus de 5h de présence par personne pour sauver des vies. Malheureusement nous constatons une diminution de donneurs chaque année depuis la fin du Covid.

En 2024, nous avons pu collecter 457 poches pour les malades lors de nos collectes.

Pour l'année à venir nous avons 2 missions qui se complètent. Il y a un nouveau défi à relever et cela consiste à augmenter le don de plasma qui a plusieurs vertus (fabrication de médicament et transfusion). Le besoin de plasma se fait de plus en plus sentir au niveau médical et nous sommes très loin des réserves nécessaires pour être autonome en France.

L'Établissement Français du Sang a donné les grandes lignes directives aux différents établissements régionaux pour atteindre un objectif de 1 400 000 litres de plasma en 2028.

Pour 2024 la collecte de plasma s'élèvera à environ 800 000 litres. Il faut donc faire un effort de recrutement de donneurs pour arriver à l'objectif fixé par l'EFS.



Le don de plasma ne peut se faire qu'en maisons du don (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) et sur rendez-vous. Les dons de plasma peuvent se réaliser tous les 15 jours et jusqu'à 24 fois par an.

Toutes les personnes en bonne santé, pesant au moins 55 kg, peuvent donner du plasma de 18 ans jusqu'au dernier jour de leurs 65 ans.

N'oublions pas que tous ces gestes restent bénévoles, anonymes et gratuits.

Le plasma vient en complément des collectes de poches de sang.

Pour l'année 2025 soyez nombreux à vous rendre aux différentes collectes et à la maison du don à Strasbourg. Le don du sang complet peut se faire de 18 ans jusqu'au dernier jour des 70 ans.

Les dates des collectes pour 2025 sont les suivantes :

- **jeudi 16 janvier 2025,**
- **jeudi 10 avril 2025,**
- **jeudi 5 juin 2025,**
- **jeudi 14 août 2025,**
- **jeudi 20 novembre 2025.**

Ces collectes se font au foyer de Mutzig, cour de la Dîme, de 16h à 20h. Une collation vous sera offerte par l'amicale.

Les membres et le président de l'amicale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le président
WEBER Alphonse



AAPPMA

L'année 2024 s'achève et il est important d'établir le bilan des actions menées et de se projeter en 2025.

Pour 2024, nous émargeons environ 80 pêcheurs, cartes fédérales et cartes étangs confondus.

Des journées de travail préalables aux manifestations et à l'entretien du site des étangs ont été organisées. Voici les plus remarquables :

Journées de travail :

- les 11 mai, 17 août et 14 septembre 2024, une quinzaine de personnes avait répondu présente pour effectuer l'entretien et le nettoyage du site des étangs pour les deux concours de l'année 2024.

- rénovation et réagencement du chalet du site des étangs. L'ancien club house devait être fonctionnel et agréable, c'est dorénavant chose faite. Les installations électriques, plan de travail, sono, lave-vaisselle, frigos, tables, chaises, armoires, chauffage, coulisseaux pour fermetures des vitres, travaux de gouttière et autres sont achevés.

Saluons le travail remarquable réalisé par André, Roland, Michel, Albert et Gérard. Ce dernier a su orchestrer le chantier pour nous rendre un outil de travail sain permettant d'œuvrer dans de bonnes conditions. Qu'ils en soient vivement remerciés. Bravo à eux.

Cette structure a fait peau neuve et répond parfaitement à tous les besoins d'ordre associatif et familiaux.



l'équipe en pause après le boulot



chalet intérieur restauré



Manifestations :

Deux événements ont été organisés par l'AAPPMA en 2024 sous un soleil radieux.

➤ Le dimanche de pentecôte du 19 mai 2024 : Concours grosses truites

37 pêcheurs ont répondu présents à l'invitation pour taquiner les grosses truites – 100 kg avaient été alevinés pour la circonstance. M. Pierre THIELEN a eu le plaisir de remettre les coupes aux différents récipiendaires :

1er prix : M. Léon SIEGEL avec une prise de 1,59

2e prix : M. Antoine ARNOLD avec une prise de 1,57 kg

3e prix : M. Pierre ROTH avec une prise de 1,45 kg

➤ Le 15 septembre 2024 : Concours Inter Société.

Le temps matinal frais laissait la place à une journée clémente et ensoleillée permettant à tous les participants de se reposer, de se prélasser et de se rencontrer dans ce milieu naturel et convivial où régnait la bonne humeur.

13 équipes se sont affrontées lors de cet événement. Dès 9 h, le concours a débuté à l'étang du haut. 120 personnes ont pu se rassasier lors de la pause repas. Vers 15 h le concours Inter Société reprenait à l'étang du bas avec deux tours.

Vers 17 h 30, les résultats ont été communiqués et les applaudissements chaleureux ont eu lieu lors de la remise des prix en présence de diverses personnalités.

Le panier garni mis en tombola a été gagné par M. Bernard BUCHNER.

Concours Enfants :

Le prix du plus jeune pêcheur a été remis à Laura KLEINMANN (six ans). Le premier prix revenait à Mélissa ZISSEL. Tous (garçons et filles) ont reçu un cadeau souvenir offert par des entreprises du secteur (Jost Tout Terrain, Groupama et Naturama du Trèfle de Dorlisheim).

Concours Dames :

Le premier prix a été attribué à Mme Marie-Laure SCHNELZAUER (coupe et bouquet de fleurs).



Concours Inter Société :

Toutes les équipes se sont vues remettre une coupe par les personnalités présentes.

Le classement des équipes s'établit comme suit :

- 1er prix : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mutzig - Equipe 2 (30 prises)

- 2ème prix : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gresswiller (27 prises)

- 3ème prix : Conseil Municipal de Gresswiller (26 prises).

Parmi les nombreux participants à cette journée, relevons la présence de membres du Kaffeekranzel emmenés par Mme Fabienne BOURY, conseillère municipale. Merci et bravo à elles.

Remerciements à l'ensemble des participants, au Comité et aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées.

Enfin, merci à nos membres qui ont participé aux événements initiés par la Commune, Gresswiller en Fête et la Pétanque Gresswilleroise. Saluons la performance de Pierre-Claude KIENTZ qui a été classé deuxième du concours de pétanque d'Alsace Camping au cours duquel l'AAPPMA Gresswiller a remporté le challenge tant convoité.

L'ensemble de ces actions et manifestations n'est rendu possible que grâce à l'engagement de chacun. Merci à tous.

Enfin, un grand merci à ceux qui nous soutiennent à savoir : la Commune de GRESSWILLER, GROUPAMA, le Crédit Mutuel Felsbourg, Naturama, Louis TEAM, Aditech, Transports TAGLANG, Alsace Verre Concept, Serrurerie Michel REBMEISTER, Boulangerie Jean KLOTZ. Un grand merci à Gresswiller en Fête pour leur participation à l'achat de deux frigos installés dans le chalet de l'AAPPMA Gresswiller.

Je souhaite que l'année 2025 soit tout autant prometteuse.

Divers travaux nous attendent. Le plus important sera le rafraîchissement de notre structure chalet préau. D'autre part, il nous faudra nettoyer le second tronçon de l'Entenbach, ruisseau qui alimente nos étangs.



De plus, l'AAPPMA Gresswiller continuera à s'impliquer dans la vie du village, elle participera :

- aux manifestations organisées par la Commune de GRESSWILLER

- aux événements initiés par d'autres associations dont Gresswiller en Fête, Pétanque Gresswilleroise, Alsace – Camping, etc...

Cette manière de faire nous permettra à tous de tisser des liens plus forts au niveau associatif.

Pour l'AAPPMA Gresswiller, diverses dates sont déjà fixées :

- **Vendredi 24 janvier 2025 - Assemblée Générale**

Ordinaire salle Coulaux de la Mairie à 20 h,

- **Dimanche de Pentecôte 8 juin 2025** : Concours Grosses Truites : site des étangs ouverture à 8 h,

- **Dimanche 14 septembre 2025** : Concours Pêche Inter Sociétés de pêche : site des étangs ouverture à 8 h,

- **Samedi 20 septembre 2025** : Journée des Bénévoles : site des étangs ouverture à 9 h.

Autres informations :

Le prix des cartes étangs reste inchangé pour l'année 2025 - carte journalière : **10 €**, carte annuelle : **30 €**

A compter du **1^{er} janvier 2025**, les prix des locations du chalet – préaux – étangs s'établissent comme suit :

- Chalet et Préaux : **160 €**

- Chalet Préaux et Etang du Bas : **500 €** comprenant l'alevinage de 50 kg de truite arc en ciel

- Chalet Préaux et deux Etangs : **1 000 €** comprenant l'alevinage de 100 kg de truite arc en ciel, répartis sur les deux étangs.

L'association est ouverte à tous. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. L'ouverture du site des étangs aura lieu le samedi 29 avril 2025.

Les principaux responsables de l'association :

M. Alain BRUMM, Président, 06.15.78.78.32

M. Mickaël HECKENMEYER, Vice-Président, 06.75.99.59.02

M. Alain MAURER, Trésorier, 06.80.72.08.49

Tous les membres de L'AAPPMA de Gresswiller vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025, qu'elle vous apporte bonheur, joie et surtout la santé. Très bonne saison 2025 à tous les pêcheurs.

Pour le comité Alain BRUMM



Le Planétaire

Reprise de l'Association du Planétaire de Gresswiller et création d'un club astronomique : une nouvelle ère pour l'astronomie locale.

Le Planétaire de Gresswiller, un joyau de l'astronomie en Alsace, entame une nouvelle phase passionnante avec la reprise de son association et la création d'un club astronomique. Cet événement marque une étape significative pour la communauté locale et les passionnés d'astronomie de la région, offrant de nouvelles opportunités d'exploration et d'apprentissage sur les merveilles de l'univers.

Une association réinventée

La reprise de l'association du Planétaire de Gresswiller intervient après une période de transition, durant laquelle les passionnés d'astronomie ont cherché des moyens de revitaliser l'infrastructure existante. L'association s'engage à renforcer la programmation et à diversifier les activités proposées aux visiteurs. Ses membres œuvreront pour établir des partenariats avec des institutions éducatives et des experts en astronomie, afin d'enrichir les connaissances et d'attirer un public toujours plus large.

Création d'un club astronomique

Dans le cadre de cette reprise, la création d'un club astronomique est un élément central. Ce club a pour mission de rassembler les passionnés d'astronomie, qu'ils soient débutants ou expérimentés, autour d'une passion commune : la découverte du cosmos.

Objectifs du club :

1. Éducation et sensibilisation : le club proposera des formations, des ateliers et des conférences pour approfondir les connaissances des membres sur divers sujets astronomiques, allant de l'observation des étoiles aux dernières avancées en astrophysique.

2. Observations collectives : des soirées d'observation seront organisées régulièrement, permettant aux membres d'utiliser des télescopes, d'apprendre à identifier les constellations et d'observer des objets célestes fascinants.

3. Événements communautaires : Le club visera à organiser des événements ouverts au public, telles que des journées portes ouvertes, des projections de films documentaires et des expositions, pour partager la passion de l'astronomie avec le plus grand nombre.

4. Collaboration avec des écoles : le club souhaite établir des liens avec les établissements scolaires locaux pour inciter les jeunes à s'intéresser à l'astronomie et aux sciences en général.

Un avenir prometteur

La reprise de l'association du Planétaire et la création d'un club astronomique représentent une excellente opportunité pour redynamiser l'intérêt pour l'astronomie à Gresswiller et au-delà. Avec une équipe motivée et des projets ambitieux, cette initiative vise à unir les passionnés et à inspirer de nouvelles générations à explorer les mystères de l'univers.

Les membres du club et les visiteurs du planétaire peuvent s'attendre à des activités passionnantes et enrichissantes dans les mois à venir. Que vous soyez un astronome en herbe ou simplement curieux de découvrir le ciel étoilé, le Planétaire de Gresswiller, avec son club astronomique, est prêt à vous accueillir pour une aventure cosmique inoubliable.

Pour rester informé des prochaines activités et événements, il est conseillé de suivre la page Facebook de la mairie et de s'inscrire au club. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : leplanetairedegresswiller@gmail.com.

Ensemble, levons les yeux vers les étoiles et découvrons les merveilles de notre univers !



UNC



La section de l'UNC de Gresswiller-Mutzig a tenu son assemblée générale à Mutzig au restaurant Le Felsbourg le 24 février en présence de 50 membres. Le président Gilles CORTIULA a eu le plaisir d'accueillir le maire de Gresswiller M. Pierre THIELEN, le maire de Mutzig M. Jean-Luc SCHICKELE, le représentant du chef de détachement du 6e RMAT, le Lt B., le Lt Benjamin LA SALA commandant la brigade territoriale de Molsheim, le secrétaire départemental, M. Christian POUTARD représentant le président de la fédération départementale de l'UNC M. Guy PERTUSA .



Commémoration du 79e anniversaire du 8 mai à Gresswiller

Après le mot d'accueil du président, le secrétaire, M. Daniel PAULUS a rappelé les douze sorties des drapeaux pour les fêtes commémoratives dans les deux communes, la participation aux diverses manifestations organisées dans les deux communes. Il a eu le plaisir d'annoncer l'arrivée de treize nouveaux membres suite à la campagne d'adhésion. Il a évoqué le travail de l'association dans la constitution de dossiers d'aide sociale. Pour l'année qui débute, l'association sera au rendez-vous de nombreuses manifestations et cérémonies : marché de Pâques, cérémonie du 8 mai dans les villes de Mutzig et Gresswiller, cérémonie du 13 et 14 juillet, Fête de la Bretzel au mois de juin à Gresswiller, Fête de la Bière en septembre à Mutzig, etc. Parmi les différents invités et intervenants on soulignera celle du Maire de Gresswiller qui a salué le travail fourni par la section dans les deux villes. L'assemblée générale ordinaire s'est achevée par une remise de distinctions pour huit récipiendaires :



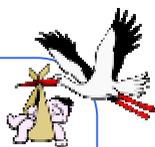
Commémoration du 106e anniversaire du 11 Novembre

- Echelon argent : M. Hervé Ferrand – M. Aloïse Raynaud
- Echelon bronze : M. Jean-Philippe Aroni – M. David Huberty – M. Lionel Lanvin – M. Edie Scherrer – M. Jean-Paul Flick
- Médaille du Djebel échelon argent : M. Pierre Thielen



Loto organisé par l'UNC le 9 novembre 2024 à la Salle Socio-culturelle de Gresswiller

Naissances



Augustin, né le 21 janvier à SCHILTIGHEIM de Virginie MORGENTHALER et Nicolas ZERR

Samuel Alexandre André, né le 28 janvier à STRASBOURG de Carine MARTIN et Alexandre Emmanuel NEVES PEROZ

Melis Leyla, née le 17 février à SCHILTIGHEIM de Olcay SATI et Zekiye AYDIN

Inès Sandra, née le 26 avril à STRASBOURG de Anaïs WOLFF et Frédéric GUNTZ

Manon, née le 27 avril à SELESTAT de Marine GENG et Israël KAKE DJOBET

Lison Joëlle Julie, née le 28 avril à STRASBOURG de Marine KAES et Guillaume TREMMEL

Adèle, née le 22 mai à SCHILTIGHEIM de Juliette REYNAUD et Alexandre BRAND

Ruben Martin, né le 11 juin à STRASBOURG de Justine FLOTTAU et Franck Vincent MARTINEZ

Antoine Arthur, né le 10 juillet à SCHILTIGHEIM de Sophie WURSTHEISER et Romain MONTREUIL

Adèle Marie Sabine, née le 18 octobre à SCHILTIGHEIM de Hélène KLOTZ et Yann BRICOLA

Adèle Béatrice Elisabeth, née le 28 octobre à SCHILTIGHEIM de Audrey KURTZ et Maxime BASTIAN

Melek Sura, né le 23 novembre à STRASBOURG de Carole SCHWEDERLE et Nafi BULUT

Décès



Erdogan-Kaan BUYUK, (20ans) le 15 février à Strasbourg

Lilianne Mauricette THOMANN, née KOLLER, (92 ans) le 16 mars à Schirmeck

Alphonse HUCK, (90 ans), le 13 avril

Marie-Thérèse FURCHMULLER, née COUSANDIER, (87 ans) le 26 juillet à Strasbourg

Charles WISSER, (75 ans) le 20 septembre à Mutzig

Khambay SISOUNOL, (80 ans) le 2 décembre à Gresswiller

Mariette KOLLER, née THOMANN (79 ans) le 22 décembre à Hochfelden

Marie-Jeanne GRAUSS, née GEORGER (93 ans) le 23 décembre à Rosheim

Madeleine KAUFFER, née KURY (89 ans) le 29 décembre à Wasselonne

Mariages



Mehmet KARACOC et Merve SAHIN, le 30 avril

Naïm CHALAL et Claire DEPOUTOT, le 27 avril

Victor KREMBEL et Marine CHEVALIER, le 10 mai

Jérémie HERTER et Juliette LE ROUX, le 11 mai

Yvain GUTFREUND et Fanny VARIN, le 18 mai

Serge WEISS et Myriam SCHOLZ, le 20 mai

Julien MULLER et Laura SCHOLZ, le 6 juillet

Frédéric SCHLEISS et N'Deye FAYE, le 6 juillet

Valentin LAMBOLEY et Manon MATHIEU, le 25 juillet

Alexandre PEROZ et Carine MARTIN, le 21 septembre

Yannick YAX et Anaïs VILVAUX, le 21 septembre

Nicolas MENEUX et Camille DUBOUÉ, le 19 octobre